

**Communiqué de presse**

Aux représentant-e-s des médias

**18 septembre 2023**

## **La Ville de Genève lance l'édition 2023 de ses bourses de soutien aux médias**

**Après un premier projet-pilote en 2020, le Conseil administratif a décidé de relancer, de manière pérenne, ses bourses de soutien aux médias. Dotées d'un montant de 60'000 francs au total, elles seront désormais reconduites annuellement. Pour l'édition 2023, le délai de postulation est fixé au 1<sup>er</sup> novembre.**

L'objectif poursuivi par ces bourses est de mettre en avant des mesures créant des liens entre les médias et leur public, en favorisant leur inscription dans la cité, l'accès à une information de qualité et le débat démocratique. Un montant total de 60'000 francs est mis à disposition sous forme de bourses annuelles aux rédactions.

Ces soutiens sont plafonnés à 15'000 francs par bénéficiaire et doivent permettre l'organisation de débats, de rencontres thématiques ou de tout autre projet pédagogique pertinent, innovant et orienté sur le rôle d'information et de participation des médias.

Ce projet d'aide n'a pas la prétention de répondre seul à la crise structurelle que connaissent les médias, mais bien de soutenir leur ancrage dans la Cité, de valoriser leur apport compte tenu de l'enjeu de l'accès à une information professionnelle critique, sourcée et structurée, ainsi que la participation au débat démocratique. Ces bourses peuvent aussi soutenir des projets de développements de nouveaux outils numériques médiatiques participatifs, étendant ainsi en ligne ces apports.

La sélection des projets sera opérée par un jury de trois expert-e-s indépendants et d'un-e fonctionnaire de la Ville de Genève. Les modalités de participation sont précisées ci-dessous.

**Contact:**

**Service des relations extérieures et de la communication**

M. Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif  
Tél. 022 418 29 11 / 076 338 43 69 – [yannick.richter@ville-ge.ch](mailto:yannick.richter@ville-ge.ch)

## BOURSES DE SOUTIEN AUX MÉDIAS – VILLE DE GENÈVE

### Projets soutenus :

- Événements contribuant à la vie civique ou au débat politique de la cité : débats contradictoires, conférences, rencontres, démarches participatives ou consultatives, etc.
- Projets pédagogiques ou citoyens particuliers : éducation à l'information et aux médias, promotion civique, etc.
- Nouveaux outils numériques de participation : plateformes de consultation, espaces de débats ou d'échanges constructifs, etc.

### Médias bénéficiaires :

- Dont le siège ou une part importante de la rédaction est établi à Genève
- Indépendants politiquement (sans lien ou financement de mouvements politiques)
- S'inscrivant dans le cadre de la Charte de soutien aux médias adoptée par la Ville de Genève (consultable au lien en fin de communiqué)

### Doivent figurer dans la demande :

- Une description du projet et de son fonctionnement
- Un budget prévisionnel du projet
- Une présentation générale de l'activité du média lui-même
- Un extrait récent du registre du commerce, le cas échéant des statuts de l'entreprise
- Pour les médias ayant déjà bénéficié d'une bourse lors du projet-pilote, un rapport d'activité complet présentant les actions accomplies.

### Critères d'attribution déterminants :

- Contribution du projet à la vie civique et politique genevoise
- Pertinence du point de vue pédagogique au regard des éléments énoncés ci-dessus
- Faisabilité du projet (financière ou technique notamment)
- Situation financière du média : intérêt du soutien public pour la réalisation du projet

### Calendrier

**18 septembre** Lancement de l'appel à projet

**1<sup>er</sup> novembre** Dépôts des projets

**Mi-novembre** Sélection et information aux porteurs et porteuses de projets

Adresse d'envoi : [soutien.medias@ville-ge.ch](mailto:soutien.medias@ville-ge.ch)

Plus d'informations :

Ville de Genève – Service des relations extérieures et de la communication

Rue du Tir 3 - 1204 Genève

[soutien.medias@ville-ge.ch](mailto:soutien.medias@ville-ge.ch) - 022 418 29 11

*Ces bourses s'inscrivent dans le cadre plus large du **plan d'action de la Ville de Genève en matière de soutien aux médias.***

Plus d'informations et règlement détaillé : [www.geneve.ch/soutien-medias](http://www.geneve.ch/soutien-medias)